



Depuis le début de semaine, un régime d'ouest accompagné de vent et d'averses est enregistré sur notre région.

**L'essentiel
de la
semaine**

Globalement, bon état sanitaire des cultures.

Le réseau d'observation et de piégeage se met progressivement en place.



Animatrice référente
Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante
Marielle SUIRE
Chambres d'agriculture
de Normandie
02 35 59 47 50
marielle.suire@normandie.chambagri.fr

Directeur de la publication
Sébastien WINDSOR
Président des Chambres
d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires
du programme

A consulter sur
normandie.chambres-agriculture.fr

Action de la Stratégie Écophyto 2030
pilotee par les ministères chargés de
l'Agriculture, de l'Environnement, de
la Santé et de la Recherche, avec le
soutien financier de l'Office Français
de la Biodiversité

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



Avec le soutien financier de



SOMMAIRE :

BETTERAVE ROUGE :	2
CAROTTE - CELERI :	3
CHOU - NAVET :	5
OIGNON :	8
POIREAU :	9
SALADE :	11
LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :	14
LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !	14

« Vous lisez le BSV ? Votre avis compte !

Dans le cadre d'une étude sur le BSV 2.0, le CST Ecophyto, comité indépendant de gouvernance de la stratégie Ecophyto, mène une enquête auprès des lecteurs du BSV pour mieux comprendre leurs usages, la valeur qu'ils lui accordent et leurs attentes. Les résultats alimenteront l'élaboration de recommandations sur le dispositif.

La réponse à ce questionnaire vous demandera environ 15 minutes.

👉 <https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>

L'enquête sera ouverte du 26 mai au 26 juin. Les réponses sont anonymes mais si vous souhaitez recevoir une synthèse des résultats et le rapport final, vous pouvez laisser votre adresse e-mail en fin de questionnaire.

Ce retour sera précieux pour cette étude, et l'équipe du CST Ecophyto vous remercie par avance du temps que vous y consacrerez. »

BETTERAVE ROUGE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		2 parcelles	2 à 6 feuilles
27-76		2 parcelles	

Pucerons verts et noirs :**Observations :**

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Au-delà du stade 8 feuilles, le stade sensible est dépassé.

Le puceron noir, bien que provoquant des crispations de feuilles, est moins nuisible (risque virose moindre), le seuil de 50% de plantes porteuses est rarement atteint.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller mais les fortes températures enregistrées la semaine dernière et les fréquentes averses sont peu favorables au développement et au vol des pucerons. Observez la présence et l'action de la faune auxiliaire.

Charançon *Lixus juncii***Observations :**

Aucun individu n'a été observé dans les parcelles du réseau cette semaine.

Nuisibilité :

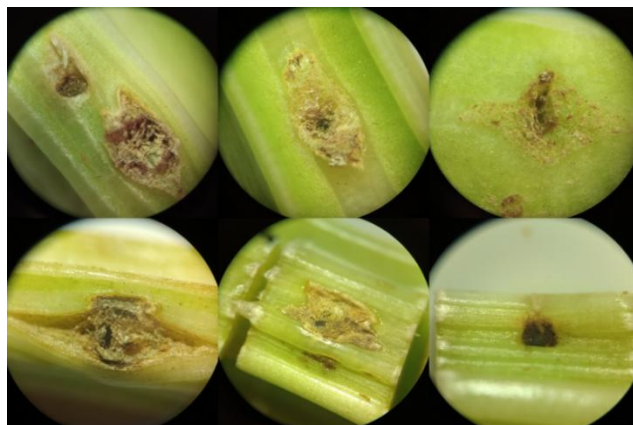
Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de betteraves.

Pour en savoir plus : <https://www.itbfr.org/publications/fiches-bioagresseurs/le-charancon-lixus-juncii>

Dégâts : source site ITB.

Pour pondre leurs œufs, les femelles charançons creusent un trou dans le pétiole de la plante à l'aide de leur rostre et déposent un œuf unique dans la cavité avant de le reboucher. Par abus de langage, ce trou de ponte est souvent appelé « piqûre ». Les trous de ponte du charançon sont de taille et de forme variables, s'accompagnant le plus souvent d'une boursouflure.

Les trous de ponte ne représentent pas de réel danger pour la plante, mais c'est un indice important sur le terrain pour détecter l'arrivée du charançon dans une parcelle.



Diversité de forme des trous de ponte de *L. juncii*

Evolution du risque :

A ce jour pas de risque.

Les parcelles les plus au sud de la région sont à surveiller car les premières pontes de *Lixus* et les premiers adultes ont été observés la semaine dernière en région Centre (https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/bsv_legumes_07_du_28-05-26.pdf).

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76-27		2 parcelles de céleri-rave	
14		2 parcelles de céleri-rave	
	Val de Saire	3 parcelles céleri-branche 3 parcelles de carotte	Céleri rave : 4 à 8 feuilles
50	Surtainville	2 parcelles de carotte 1 parcelle de céleri-rave	Céleri branche : croissance foliaire
	Créances	3 parcelles de carotte	Carotte : levée à 4 feuilles
	Mt St Michel	2 parcelles carotte 2 parcelles de céleri-rave	

Puceron :**Observations :**

La présence de pucerons est en nette baisse cette semaine. Ils sont observés dans 3 parcelles de carottes sur 4 à 8% des plantules et dans trois parcelles de céleri sur 2 à 4% des plants.

La présence de faune auxiliaire est observée : pucerons parasités et coccinelles adultes et larves dans plusieurs parcelles.



Ponte de coccinelle Larve de coccinelle

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonies d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Les fortes températures n'ont pas été favorables à l'extension des populations de pucerons. Evolution à surveiller car les conditions climatiques actuelles en dehors des averses restent favorables au développement des pucerons mais également à l'installation et à l'action des auxiliaires. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Vallée de Seine_céleri	1	/	3	1	1	0	0	0
Mt St Michel_céleri	/	/	/	/	/	/	0	0,25
Mt St Michel_carotte	/	/	/	0	0	0	0	0,25
Calvados_céleri	/	/	/	/	0	0	0	0
Val de Saire_céleri	/	/	/	/	/	/	0	0
Val de Saire_carotte	/	/	/	/	/	0,5	0,125	0
Surtainville_céleri	/	/	/	/	/	/	0	0
Surtainville_carotte	/	/	/	/	/	/	0	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures d'Apiacées.
 Pour en savoir plus : <https://www.ctifl.fr/ravageur-connaissance-et-maitrise-de-la-carotte-point-sur-les-maladies-et-ravageurs-le-3>

Evolution du risque :

Evolution à suivre avec les prochains relevés. Le vol est très faible sur de nombreux secteurs. Les températures enregistrées la semaine dernière n'ont pas été favorables au vol des mouches de la carotte. Il n'y a pas de vol de mouche de la carotte lorsque les températures sont supérieures à 25 °C. En revanche, le retour à des températures de saison est favorable à leur activité.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insectes est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Piégeage :**

Nb mouche/piège/semaine	Semaine 16	Semaine 17	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Vallée de Seine	/	/	0	0	0	0	0	0
Calvados	/	/	/	/	0	0	0	0
Val de Saire	/	/	/	/	/	0	0	0,56
Surtainville	/	/	/	/	/	0	0	0,5
Mont Saint Michel	/	/	/	/	/	0	0	0

Observation :

La présence de galeries sur le feuillage est observée dans le val de Saire sur 8 à 16% des céleris branche.

Nuisibilité :

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branche : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Des captures sont enregistrées dans le nord Cotentin, signe que cette mouche est en activité. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27	Vallée de Seine	3 parcelles de chou	Chou : 4 feuilles à récolte
14	Nord de Caen	1 parcelle de chou	
50	Val de Saire	5 parcelles de chou + 2 de navet	Navet en cours de grossissement
	Surtainville	1 parcelle de chou + 1 de navet	

Aleurode :**Observation :**

Comme la semaine dernière, des aleurodes sont présentes en vallée de Seine sur 90 à 100% des plantes avec un effectif d'une mouche blanche par chou.

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles. Observez attentivement vos parcelles pour surveiller leur arrivée et installation. Les conditions météo restent favorables à leur développement.



Aleurode du chou

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>
Contactez votre technicien.

Altise :**Observation :**

La présence des altises est constatée dans une parcelle suivie en vallée de Seine sur 60 % des plantes. Ponctuellement, quelques altises sont rencontrées en parcelle de navet sur le secteur de Surtainville. Les effectifs sont de 1 individu par plant en moyenne.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants. Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.

Evolution du risque :

En l'absence d'averses, les conditions climatiques restent favorables à l'activité des altises. Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra de suivre l'évolution des populations.



Altises sur chou

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- Eliminer toutes les adventices, en particulier celles de la famille des crucifères. En effet, elles permettent aux altises de s'abriter et de se maintenir.
- Favoriser un développement rapide des jeunes plants.
- La pose d'un voile/filet anti-insectes dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque. Par contre, elle peut présenter un risque, si aucune rotation n'a été pratiquée.

Chenilles :

Observation :

Quelques chenilles de noctuelles sont constatées en vallée de Seine sur 5% des choux. Dans le Calvados ce sont des pontes de noctuelles qui ont été observées sur 4% des plantes.

Des papillons blancs de Piérides sont observés au-dessus des parcelles et des papillons de teigne des crucifères sont signalés dans le nord Cotentin.

Evolution du risque :

Les conditions estivales de la semaine dernière ont été très favorables à l'activité des papillons et au développement des chenilles. Actuellement, les fréquentes averses et le vent sont peu propices au vol des papillons. A surveiller en cas d'arrêt des averses. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Gestion du risque :

Biocontrôle :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>
Contactez votre technicien.

Mouche du chou :

Piégeage :

Aucune mouche du chou n'a été piégée dans le nord Cotentin sur chou et navet cette semaine.

Observation :

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Il faut être prudent et laisser la culture sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Pucerons verts et cendrés :

Observation :

Ce sont essentiellement des pucerons verts qui sont observés en vallée de Seine et dans le Calvados sur 50 à 75% des choux.

Pour les pucerons cendrés, leur présence est faible et concerne une parcelle en vallée de Seine sur 5% des plantes.

Des pucerons parasités, des larves de syrphes ainsi que des adultes et des larves de coccinelles sont notés au sein des foyers.

Evolution du risque :

Les fortes températures n'ont pas été favorables à l'extension des populations de pucerons. Evolution à surveiller car les conditions climatiques actuelles en dehors des averses restent favorables au développement des pucerons mais également à l'installation et à l'action des auxiliaires. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.



Pucerons cendrés (CA 76)

Pigeon :

Observation :

Des attaques de pigeons sont observées dans la Manche et le Calvados sur jeunes plants de choux.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.

Maladies sur feuillage :

Dans le nord Cotentin, sur des choux aux stades mi-pommaison à récolte, la présence de taches d'alternariose est observée.

Evolution du risque :

Les averses régulières sont favorables au développement des maladies. A surveiller également en cas d'irrigation.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Réaliser de longues rotations culturales : elles ne devront pas faire intervenir d'autres crucifères également sensibles.
- Assurer un bon drainage aux parcelles cultivées.
- Eviter les trop fortes densités de plantation afin de favoriser l'aération du feuillage.
- La proximité de crucifères touchées favorise les contaminations, surveiller les éventuels premiers foyers (dans les zones à plus forte humidité : autour des sprinklers par exemple).
- Préférer l'irrigation au goutte à goutte à l'aspersion. A défaut, réaliser les arrosages par aspersion le matin afin que la végétation ressuie rapidement en cours de journée.
- Eviter les irrigations quotidiennes (hors début de cycle et sols particuliers)
- Ne pas travailler dans la culture tant que la végétation est mouillée.
- Eliminer assez rapidement les débris végétaux, en cours de culture à la suite des différentes opérations culturales, et en fin de culture après l'arrachage des plantes. Ils devront être détruits ou enfouis profondément.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		6 parcelles : semis et bulbilles	
50	Mt St Michel	3 parcelles : plants mottes AB + semis	De 3 feuilles à bulbaison
27	Vallée de Seine	1 parcelle oignon-botte + 1 parcelle semis	

Mildiou :**Observation :**

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou (causé par le champignon *Peronospora destructor*) à partir du stade 2 feuilles. Les fréquentes averses sont favorables aux contaminations. A surveiller, les stades en bulbaison et en cas d'irrigation.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Rotation : respecter une rotation minimum de 5 ans entre alliacées, surtout s'il s'agit d'oignons ou d'échalotes.
- Variété : bien choisir sa variété, il existe des variétés tolérantes ou résistantes au mildiou.
- Thermothérapie : utiliser la thermothérapie pour les bulbilles (plants trempés dans l'eau chaude afin d'éliminer les formes de conservation présentes sur les bulbes).
- Enherbement : maîtriser l'enherbement afin d'assurer une bonne aération de la culture.
- Fertilisation : raisonner les apports d'azote afin d'éviter les excès qui fragilisent la plante vis-à-vis de la maladie.
- Parcelle : préférer une parcelle bien drainée et aérée, éviter les densités élevées, pour limiter la durée d'humectation du feuillage.
- Déchets : gérer les tas de déchets qui sont des sources potentielles de la maladie.
- Irrigation : raisonner l'irrigation de façon à éviter une humidité prolongée sur le feuillage.

Thrips :**Observation :**

Suite aux conditions chaudes et sèches, quelques thrips sont observés au Mont Saint Michel et dans le Calvados sur 2 à 12% des plantules. En revanche une présence plus importante est notée sur oignon botte et concerne toute la série.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions ont été très favorables à ce ravageur. Les fréquentes averses limitent son développement. Observez régulièrement vos parcelles.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
50	Val de Saire	7 parcelles	De 2 à 8 feuilles
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	3 parcelles et 2 pépinières (1 en AB)	
	Mont Saint Michel	3 parcelles et 2 pépinières	
14	Nord de Caen	1 parcelle	

Thrips :**Observation :**

Sur les 20 parcelles suivies, la présence de thrips est constatée dans 10 d'entre elles sur 8 à 12% des plants. Les effectifs restent faibles, de l'ordre d'un individu par plant en moyenne.

Piégeage :

Les captures sur les pièges chromatiques restent faibles :

Nb thrips/plaque/semaine	Semaine 23
Créances	2,3
Val de Saire	3,5
Surtainville	7
Mont Saint Michel	0,25

Evolution du risque :

Les conditions ont été très favorables à ce ravageur. Les fréquentes averses limitent son développement. Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations.

Mouche de l'oignon et mouche des semis :**Observation :**

Aucune attaque n'a été observée dans les parcelles de poireau du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine		Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Mouche de l'oignon	Surtainville	3	1,5	/	0	0	0
	Val de Saire	0	0	/	2,6	0,8	0
	Créances	/	/	0	0	2	1

Nb moyen de mouche/piège/semaine		Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Mouche des semis	Surtainville	9	10	/	1	0	0
	Val de Saire	0	3,12	/	7,2	3	0,5
	Créances	/	/	1,5	1,5	7	11

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque : essentiellement sur le secteur de Créances. Les conditions météo restent favorables à leur activité en dehors des averses.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Protection par bâchage des semis sur les parcelles à risques.
- La culture sur paillage et l'absence d'apport de fumier frais limitent le risque.

Teigne :**Observations :**

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.



Adulte de teigne du poireau

Attention !
 1 point blanc => teigne du poireau
 ≠
 1 ligne blanche => teigne des crucifères

Piégeage :

Nb papillon/piège/semaine	Semaine 23
Créances	0
Val de Saire	0
Surtainville	0

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles. Installez vos pièges.

Rouille :**Observations :**

Cette maladie est notée uniquement sur le secteur de Surtainville et touche 8% des plants.

Prophylaxie :

- Privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions très estivales n'ont pas été favorables à l'extension de cette maladie. Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production. Evolution à suivre car les conditions actuelles sont favorables mais aussi en cas d'irrigation ou de forte rosée.

SALADE :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles	
50	Val de Saire	4 parcelles	De 8 feuilles à récolte.
	Surtainville	2 parcelles	
	Créances	2 parcelles dont 1 AB	
	Mont Saint Michel	4 parcelles + 2 frisées	
76 - 27		2 parcelles	

Limace :**Observations :**

Il n'est pas observé de nouvelles traces de dégâts dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Les averses régulières sont favorables à la reprise d'activité de ce ravageur. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Pour en savoir plus :

- Note nationale BSV :

http://www.ecophytopic.fr/sites/default/files/Limaces_Note_nationale_BSV_141010_cle84efec_0.pdf

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Les leviers agroécologiques sont les premières méthodes de lutte à mettre en œuvre. Ces mesures préventives visent à rompre le cycle de vie des limaces ou à limiter leur développement.
- les rotations : gestion de ce ravageur à l'échelle du système de culture. Par exemple un précédent poireau est préférable à un précédent blé pour une culture de salade précoce.
- le travail du sol : même superficiel, il peut induire une forte mortalité sur les stades jeunes, la destruction de leur habitat. Il perturbe leur alimentation et leurs déplacements.
- la gestion des résidus de cultures permet la destruction des larves présentes ainsi que les abris.
- la gestion de la période d'interculture.

Biocontrôle :

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Noctuelle :**Piégeage noctuelle gamma :**

Nb moyen de papillon/piège/semaine	Semaine 18	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21	Semaine 22	Semaine 23
Surtainville	1	0	/	6	2	5
Val de Saire	1	0	/	0	3	6
Créances	/	Mise en place	2	6	18	0
Mont Saint Michel	/	Mise en place	0	0	4	12
Calvados	/	Mise en place	1	4	10	12

Piégeage noctuelle de la tomate *Heliothis armigera* : aucune capture.

Observation :

Ce sont des pontes qui sont observées dans cinq parcelles sur les secteurs du Calvados, du Mont Saint Michel et de Créances. Elles sont notées sur 4 à 8% des laitues.

Evolution du risque :

Observez attentivement vos parcelles afin de repérer les jeunes chenilles. Les conditions météo actuelles sont peu favorables à l'activité des papillons.

Gestion du risque :**Biocontrôle :**

Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse suivante : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>. Contactez votre technicien.

Puceron :**Observation :**

Cette semaine, la présence des pucerons est en recul.

- Créances : absence de colonies dans les nouvelles séries.
- Calvados : 2 parcelles sur 4 à 16% des laitues avec des foyers de *Nasonovia ribis-nigri*.
- Surtainville : 1 parcelle avec 1 à 3 pucerons sur 8% des laitues

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps

**Résistance :**

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails : <https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>

Evolution du risque :

Globalement, la pression est faible suite aux fortes températures qui n'ont pas été favorables au développement des colonies. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Pigeon :**Observation :**

Des dégâts sont signalés dans le Calvados notamment sur les types 'Iceberg' et 'Romaine'.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important. Surveillez vos jeunes plantations.



Dégâts de pigeon

Thrips :**Observation :**

Comme la semaine dernière, la présence de thrips est observée dans 2 parcelles du Calvados sur 80 à 100% des plantes avec de 1 à plus de 6 individus par laitue. Des punaises prédatrices sont présentes dans les deux parcelles.

Evolution du risque :

Les conditions ont été très favorables à ce ravageur. Les fréquentes averses limitent son développement. Observez régulièrement vos parcelles. Ces observations vous permettront de suivre l'évolution des populations. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :**Observation :**

Cette maladie n'est pas signalée dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Surveillez tout de même vos parcelles notamment les variétés sensibles et les stades proches de la récolte en cas de brouillard ou de pluies. Les fréquentes averses sont favorables et maintiennent l'humidité notamment dans les stades proche de la récolte.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.
- Eliminer les déchets de culture : broyer les déchets de culture immédiatement après récolte, réaliser un désherbage soigné.
- Choisir des variétés résistantes : c'est le moyen de lutte à privilégier. Dans la mesure du possible sélectionner des variétés présentant une résistance toutes races. Si une variété sensible doit être cultivée, la placer à part et limiter les surfaces d'un seul tenant. De nouvelles races apparaissent cependant : rester vigilant.

Pourritures basales : Sclérotinia**Observation :**

Pas de cas signalés cette semaine.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

Les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia. Les conditions sèches ne sont pas favorables. A surveiller en cas d'averses ou d'irrigation.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

LES NOTES NATIONALES BIODIVERSITE :



LES ABEILLES BUTINENT, PROTEGEONS-LES !

La réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs a évolué depuis fin 2021.

Cliquer ici pour télécharger la note d'information BSV-Abeille 2022
https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20220330-note_abeilles_2022.pdf

Cliquer ici pour découvrir les nouvelles dispositions réglementaires pour la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs
<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-dispositions-reglementaires-pour-la-protection-des-abeilles-et-des-insectes>

Cliquer ici pour retrouver la Note Nationale Abeilles - Pollinisateurs
<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/note-nationale-focus-bulletin-de-sante-du-vegetal-a3306.html>



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs en relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques



Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
 ... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (climat, pertes d'habitats, érosion de la biodiversité florale...).



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA

<https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>



« Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent »

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière